



Le 14 avril 2022

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité – mise à jour annuelle 2021 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4179-2021 Notre référence : R062605

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la DDR n° 1 prévu le 20 avril 2022.

Compte tenu que d'autres analyses et plusieurs réflexions sont nécessaires aux fins des réponses à fournir, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire pour le dépôt des réponses à la DDR, et ce, jusqu'au 27 mai 2022. Un tel délai est nécessaire de l'avis du Coordonnateur considérant la nature des questions de la DDR et des impacts potentiels des réponses sur le dossier mentionné en objet.

Veillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl